

# **Maroc : 2021, une année de retour des refoulements à chaud et des arrestations**

## **27.04.2022 Maroc : 2021, une année de retour des refoulements à chaud et des arrestations**

L'année 2021 s'est caractérisée par une continuité des refoulements à chaud vers le Maroc par les autorités espagnoles, ainsi que des arrestations de la part des autorités marocaines. Dans son rapport annuel consacré à la situation migratoire dans le nord du Maroc, la section de l'Association marocaine des droits humains (AMDH) à Nador a indiqué qu'en 2021, «les arrestations et les refoulements ont presque doublé par rapport à 2020, tout en restant inférieurs aux années d'avant». Ces opérations ont été effectuées surtout lors des assauts de la barrière avec Melilla, lors de l'attaque des campements de Gourougou, dans les rues et moins souvent dans les transports, les agences de transfert d'argent ou en mer par interception des convois, souligne le document parvenu à Yabiladi.

La même source indique cependant que les migrants «sont rarement présentés devant un juge ou poursuivis en justice (60 en 2021)», en cas d'arrestation. Au lieu de cette procédure, l'AMDH-Nador a constaté des enfermements illégaux dans trois centres, pendant deux jours à quatre mois, avant un refoulement vers la frontière algérienne ou un éloignement à l'intérieur du Maroc. Par ailleurs, un arrêt des expulsions a été remarqué, la dernière opération par avion vers les pays d'origine datant du 19 février 2021.

Dans un autre registre, la baisse s'est poursuivie quant aux interventions des forces publiques contre les campements des migrants subsahariens concentrés à Gourougou et Bouyafar (37 en 2021). «L'amélioration de cet indicateur qui s'est répercuté positivement sur la vie des migrants montre la relation de cause à effet entre l'exercice du rôle de gendarme et la situation des violations commises», a souligné l'ONG.

Celle-ci a analysé les routes migratoires vers l'Europe, empruntées en 2021 par des migrants de diverses nationalités, mais aussi par des Marocains, à travers six circuits séparés. Le premier est la voie maritime par moto aquatique pour rallier les côtes espagnoles, réservé presque exclusivement aux jeunes marocains originaires du Rif. La voie terrestre via Melilla est empruntée surtout par les migrants subsahariens, soudanais et sud-soudanais, ainsi que la population marocaine des agglomérations limitrophes. La nage vers l'enclave est le recours des ressortissants marocains, yéménites et soudanais.

Par ailleurs, la voie maritime des côtes Est de Nador vers les îles Chafarinas est empruntée majoritairement par les subsahariens et les yéménites. La voie algérienne sert aux Marocains pour traverser la frontière Est et migrer vers l'Espagne. Enfin, la voie terrestre vers le port commercial de Beni Ensar est prise exclusivement par les mineurs non accompagnés et les jeunes marocains.

Source :  
<https://www.yabiladi.com/articles/details/126850/maroc-2021-annee-retour-refoulements.html>